

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 avril 2018

**Rapporteur :
Madame Gwenaëlle
GOUZIEN**

N° 35

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 27/04/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2018 (accusé de réception du 27/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention 2018 à l'association 'Les Petits Pas'

Il s'agit d'accorder une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association « Les Petits Pas » pour la gestion d'un lieu d'accueil enfants-parents pour l'année 2018.

Le lieu d'accueil enfants-parents (Laep) « Les Petits Pas » est un lieu de rencontres et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou des adultes qui en ont la charge. C'est également un espace de parole et de socialisation précoce qui a pour objectif de conforter la relation parent/enfant et dont l'action de prévention est reconnue.

La ville de Quimper participe au fonctionnement du lieu d'accueil enfants parents « Les Petits Pas » en lui mettant à disposition des locaux et en versant une aide financière. Les partenaires financiers (Conseil départemental, Caf, Ville) ont signé une convention commune avec l'association « Les Petits Pas ».

La ville apportera son soutien financier à hauteur de 10 000 € pour l'année 2018.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder une subvention de 10 000 € à l'association les « Petits Pas », au titre de fonctionnement pour l'année 2018 et d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant avec l'association.